

Contrat de prêt

Le prêteur : *Nom, prénom, adresse*

L'emprunteur : *Nom, prénom, adresse*

« *Prénom et nom du prêteur* » prête à « *prénom et nom de l'emprunteur* » la somme de Fr. « *montant en chiffres* » (« *montant en lettres* », aux conditions suivantes :

1. But du prêt

Le prêt sert à la construction d'une salle de traite.

2. Durée et dénonciation

Le prêt est conclu pour une durée indéterminée.

Il peut être dénoncé par lettre écrite avec un préavis de 6 mois pour le 31 décembre.

3. Remboursement

Le remboursement du prêt n'est pas nécessaire tant que dure le mariage. L'emprunteur a cependant le droit d'effectuer des remboursements en tout temps. Si la vie commune prend fin, par suite de séparation, divorce ou décès, le prêt doit être amorti, sans qu'une demande soit nécessaire, dans les 5 ans qui suivent au plus au moyen de versements annuels identiques pour le 31 décembre.

4. Intérêts/Échéance des intérêts

Pendant la durée du mariage, aucun intérêt n'est dû. Si la vie commune prend fin par suite de séparation ou que le mariage se termine suite à un divorce ou un décès, des intérêts, d'un montant correspondant au taux de référence pour les loyers, seront versés chaque 31 décembre.

5. Quittances

Les remboursements et intérêts versés seront mentionnés dans le tableau figurant en annexe au présent contrat et signés par le prêteur. Les justificatifs bancaires y relatifs seront conservés.

6. Garantie (Réserve de propriété sur l'inventaire)

La garantie résulte de la réserve de propriété prévue dans le contrat d'achat à propos de la raison du financement.

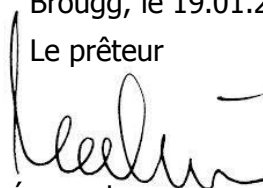
Brougg, le 19.01.2017

L'emprunteur:


Prénom et nom

Brougg, le 19.01.2017

Le prêteur


Prénom et nom

Exemple de tableau pour les remboursements et intérêts:

Date/année	Intérêts/ remboursement	Montant en Fr.	Solde après remboursement	Signature du prêteur	Signature de l'emprunteur
Exemple	Intérêts	----4'000.--		X. XXXX	X. XXXX
Exemple	Amortissement	----5'000.--	Fr. 95'0000.--	X. XXXX	X. XXXX